



Relevé de conclusions

Conseil de quartier du Centre-Ville

Mardi 11 octobre

Centre Du Guesclin

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : Pierre FOURNIER

Co-Présidents: R DUPEYROU (co-président élu)

<u>Référents des commissions et groupes de travail : JP GEORGES (Commission Cadre de Vie), D COURANT et E SUREAU (Commission Patrimoine), H LEVESQUE (Groupe de travail Circulation de la Colline St André)</u>

Elus: D SIX (Adjoint au maire), J BARBOTIN (Adjointe au maire)

Agents municipaux: P FOURNIER (Direction Vies Participatives), F DARTAYET (Direction des Espaces publics)

Membres: L ARQUIS, L BERGERON, D CAILLAUD, O GALAMEZ, P LACORE, A MARCHAIS, N MIOT-ROGEON, J MORISSET, JM PIERRE, J PRADEAU, JL REGRAIN, P RIJKS, A WILLMANN.

Excusés: AC BARBANCON et V KLUKA (co-présidentes habitantes), A BAUMARD, M BILLOT, S BODIN, L FABRE, N GERARD.

Publics: 6 personnes

Romain DUPEYROU ouvre la séance et excuse l'absence des deux co-présidentes habitantes. Il, rappel de l'ordre du jour :

- 1/ Présentation de l'expérimentation d'extinction des feux tricolores rue du 14 juillet
- 2/ Point sur les travaux des trois commissions (Cadre de vie, Patrimoine et Animation)
- 3/ Point sur les temps fort de la vie participative
- 4/ Focus sur 3 projets à la demande du bureau
- 5/ Point d'informations diverses

1. Présentation de l'expérimentation rue du 14 juillet

Romain DUPEYROU remercie Dominique SIX (Adjoint au Maire) et Fabrice DARTAYET (Bureau d'étude de la Direction des Espaces Publics de la Ville de Niort) pour leur présence.

Ces derniers viennent présenter le projet de l'expérimentation « sans feux » de la rue du 14 juillet, dans son tronçon entre la rue Terraudière et les rues Bujault et Viala.

En effet, depuis le 29 septembre, la Ville teste l'extinction des trois feux tricolores en haut de la place de Brèche, ce dans l'objectif de mesurer si cette nouvelle configuration peut permettre un trafic plus fluide.

Pour précision, cette extinction consiste en la mise en place rue du 14-Juillet d'un dispositif plus souple de circulation sur le haut de Brèche instaurant des « cédez—le-passage » à la place des feux tricolores. Ce régime de priorités devrait permettre de rendre plus fluide le trafic, notamment aux heures de pointe. La sortie du parking de La Brèche sur la rue du 14-Juillet devient prioritaire, tout comme la sortie de la voie de bus et de la piste cyclable avenue Bujault, ou les rues Barra, Viala et avenue de Limoges.

Dominique SIX précise que depuis le début de son mandat, la municipalité ne cesse de chercher à améliorer les conditions de circulation, notamment en centre-ville, afin de trouver des solutions à sa redynamisation commerciale.

La mise en place de la gratuité de la première heure du parking place de la Brèche s'inscrit dans cette logique. Sur 2015, plus de 400 000 entrées ont été enregistrées sur ce parking. La Ville prévoit plus de 470 000 entrées pour 2016.

Il s'agit donc de trouver une solution pour allier ce projet d'accompagner la redynamisation du centre-ville et le rendre accessible, tout en fluidifiant le trafic.

La municipalité a donc commandé une étude auprès des services, afin de travailler sur divers scénarios, si possible à moindre coût.

Ce projet d'extinction des feux permet donc de tester, pour un risque financier minimum, un scénario pour décongestionner le trafic routier.

La ville est donc sur une phase de test. C'est la période de Noël et des soldes qui va être déterminante. C'est à ce moment-là que le trafic est le plus fort. Une fois cette période passée, un bilan sera fait afin de savoir si oui ou non cette expérimentation est actée définitivement.

F DARTAYET précise que depuis le début de l'étude, les comportements des usagers sont plutôt bons et qu'il y a une bonne compréhension du schéma de circulation.

Cependant, la rue du 14 juillet ayant été en travaux pendant plus de 2 mois, les habitudes des riverains ne sont pas encore les mêmes qu'avant. Il faudra du temps avant que le trafic qui existait avant les travaux retrouve son rythme.

Il rejoint donc Dominique SIX sur le fait que cette phase de test doit durer dans le temps. Cette étude se terminera en effet fin janvier 2017.

Réactions des conseillers :

- Le référent de la commission Cadre de vie rappelle qu'il est toujours décevant pour les conseillers de quartier d'entendre parler de tels projets dans la presse, et de ne pas y avoir été associé en amont.
- Quelle place pour les piétons dans ce dispositif ? Sans les feux, comment peuvent-ils traverser ?

Dominique Six précise que les piétons sont, comme l'oblige le code la route, prioritaires sur les passages protégés. Ils ont donc toute liberté à traverser. De plus, la vitesse sur la rue du 14 juillet est très limitée, les piétons sont donc plutôt sécurisés.

- La Piste Cyclable est-elle prioritaire sur l'avenue Jacques Bujault ?

Dominique Six précise qu'actuellement un régime de priorité est en effet instauré pour les cyclistes. Mais peut-être que pour les sécuriser, ce régime doit être retiré pour éviter des confusions avec les automobilistes.

- Si la vitesse est limitée à 30 km/h, les signalements ne sont pas toujours identifiables.

Dominique Six précise qu'une réflexion est en cours, notamment sur la signalisation horizontale.

- Un conseiller de quartier clôt les échanges en précisant que selon lui, cette phase de test est assez pertinente et qu'il trouve en effet cela plus fluide.

2. Point sur les travaux des trois commissions

Un point est fait sur les commissions. Le référent de la commission cadre de vie excuse les deux coprésidentes n'ont pas pu être disponibles pour ce conseil de quartier. Il rappelle qu'il existe diverses commissions et groupes de travail au sein du conseil de quartier qui sont ouverts à tout le monde. Il invite les personnes à rejoindre ces groupes et commissions. Pour ce faire, il est possible de contacter Pierre FOURNIER, qui fera le lien avec les référents.

1. Commission Cadre de vie

Groupe de travail circulation et déplacement

Le réfèrent du groupe de travail rappel qu'en début d'année 2016, a eu lieu une visite sur site : Rue de la Gare. Cette visite, de type diagnostic, a permis de relever des incohérences ou autres dysfonctionnements sur la rue. Les demandes ont ensuite été relayées aux services de la Ville.

Depuis, certains points ont été traités.

Afin de constater cela, une visite sur site est prévue le mardi 13 décembre à 18h – Rendez-vous devant la Gare.

Cette visite reviendra sur la rue de la gare, et commencera un début d'analyse de l'entrée de la rue des trois Coigneaux, à l'angle avec la rue de la Gare.

Le groupe de travail souhaite que ces travaux fasse l'objet d'un point presse conjoint Ville et Conseil de Quartier, afin de montrer l'implication des conseillers de quartier sur le terrain, et de susciter des vocations auprès d'autres riverains.

Groupe de travail Circulation sur la colline Saint-André

Le référent du groupe de travail circulation de la colline Saint-André prend la parole et présente rapidement le projet.

- L'idée originelle du groupe de travail est de simplifier les déplacements automobiles sur la colline Saint-André. Il s'agit en effet d'économiser des temps de trajets et des kilomètres et de faciliter la sortie vers le sud de Niort pour les riverains de la colline.
- Après plus d'un an de travail et de réflexion, la proposition du changement de sens circulation de 4 rues a été validée :
 - o Rue Jard Panvillier
 - o Rue Cloche Perce
 - o Rue du Faisan
 - o Rue du Soleil
- Une réunion publique sur ce projet a lieu le <u>jeudi 24 novembre à 19h Amphithéâtre 1 Du</u>
 <u>Guesclin</u>

Les conseillers de quartier initiateurs du projet vont co-animer avec la Ville cette réunion de concertation avec les habitants de la colline St- André.

Cette réunion permettra de présenter plus en détail le projet et de répondre aux questions de riverains. Un courrier d'invitation à la réunion va être distribué à l'ensemble des riverains de la Colline.

Groupe de travail Propreté

Le référent du groupe de travail évoque la rencontre avec les services de la CAN et de la Ville de Niort sur la propreté a eu lieu le 13/04/16. Cette rencontre a eu pour objectif de comprendre les compétences respectives en matière de propreté et de collecte des ordures des 2 collectivités.

A la suite de cette réunion, le groupe de travail est force de proposition et souhaite améliorer le cadre de vie.

Le groupe prend l'exemple du « Pilori », où des poubelles sont toujours présentes sur l'espace public. Suite à une rencontre avec Dominique SIX en juillet 2016, le groupe de travail a prévu deux rencontres sur deux sujets distincts :

- ~ Propreté urbaine » : Rencontre le lundi 28 novembre à 18 h en salle de réunion avec Jean Marc CAILLEAUD (Ville de Niort Service Propreté Urbaine Accompagnée par Sylvette RIMBAUD (Conseillère municipale)

L'objectif de ces rencontres est définir le rôle du conseil de quartier et déterminer la façon dont il peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

D SIX précise qu'il va être intéressant de travailler avec les conseillers de quartier. Il s'agit de se focaliser dans un premier temps sur une problématique à échelle restreinte, comme la colline Saint André. Si un modèle est trouvé sur cette partie de la ville, il pourra être dupliqué à l'échelle de la Ville.

Projet statue de Franck Ayroles, quelles avancées?

<u>Pour rappel</u>: Une somme de 10 000 € sur les crédits de fonctionnement des Conseils de quartier a été réservée pour le projet de statue de Franck Ayroles sur l'exercice 2016. Ces fonds ne pourront être engagés qu'à partir du moment où l'artiste pourra faire valoir qu'il a rassemblé le reste de la somme de 50 000 € auprès d'autres partenaires.

Le référent de la commission fait un retour sur l'avancée du projet au 11/10/16:

Franck Ayroles est toujours en recherche de financement. En plus des partenaires financiers privés, il étudie toujours la possibilité de mettre en place un financement participatif « crowdfunding ».

Lors du conseil de quartier de juin 2016, R. Dupeyrou a précisé que si rien n'était validé pour octobre 2016, les crédits réservés pour ce projet (10 000€) seraient attribués à d'autres projets.

Ainsi, les crédits ont été débloqués pour d'autres projets sur la Ville.

Romain DUPEYROU précise qu'aucun crédit ne sera réservé dès le début 2017 pour ce projet. Cependant, au moment où F AYROLES aura trouvé le reste des financements, la situation sera réétudiée par le conseil de quartier et des crédits pourront être alloués à ce projet.

2. Commission Patrimoine

Le référent de la commission revient sur les projets, idées et demandes portées par la commission Patrimoine. Nombres de ces propos font suite à une récente rencontre (03/10/16) avec Simon Laplace (Conseiller municipal) et Laurence LAMY (Directrice des musées Bernard D'Agesci et Donjon à la CAN).

Rappel des projets suivis :

- Œuvres lapidaires (Rue Saint Marthe/Rue du Rabot) : le musée Bernard d'Agesci a été sollicité pour prendre en charge la sauvegarde de ce patrimoine qui se dégrade : il s'agit notamment de la fontaine, sculpture de B. d'Agesci rue du Rabot et de plusieurs stèles situées sur cette même rue et rue Ste Marthe.

Laurence Lamy, Directrice des musées Bernard d'Agesci et Donjon de la Communauté d'Agglomération du Niortais est en accord avec la commission sur l'état de dégradation des quatre œuvres lapidaires et programme, à la demande de la municipalité, un retrait de ces œuvres de l'espace public. Simon Laplace a validé ce projet et souhaite faire le nécessaire pour le retrait rapide de ces œuvres de l'espace public.

Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faut protéger ces œuvres et que l'utilisation qui en est fait dans l'espace public nuit à ces œuvres lapidaires.

Laurence Lamy propose de solliciter un devis à un restaurateur-copiste pour la réalisation éventuelle de copies d'œuvres à intégrer dans le domaine public.

Un calendrier commun entre les services de la Ville et ceux de la CAN va être mis en place afin d'organiser ce retrait.

Projet de réinstallation du buste T H Main sur les Ponts Main: il est rappelé que sur les Ponts Main est installé un socle sur lequel était posé le buste de Thomas Hippolyte Main riche maître-chamoiseur. En 1860, ce dernier décide de confier une importante somme à la ville pour établir une communication directe entre le cœur de la ville et le quartier des chamoiseurs grâce à la construction de 1867 à 1872 du double pont, les ponts Main, conçus pour les véhicules. Son buste avait été réalisé en bronze par l'artiste P.M. Poisson et installé en hommage à ce grand personnage de la ville de Niort.

En 1942, le buste a été retiré de l'espace public et certainement fondu en cette période de guerre.

Le conseil de quartier souhaite faire une copie du buste de Thomas Hippolyte Main pour le réinstaller dans l'espace public. Le service des musées ne dispose d'aucune copie permettant de dupliquer l'original. Toutefois, un autre buste de ce même personnage réalisé en 1868 par l'artiste François-René Guetrot (1801-1871) est exposé au musée B. d'Agesci. Il est envisagé d'utiliser ce

buste, d'en réaliser une copie en pierre dans l'objectif de replacer dans l'espace public le buste de l'illustre Thomas Hippolyte Main.

Le référent de la commission rappelle que l'on n'utilise pas une sculpture de l'auteur d'origine et que l'on joue un peu avec l'histoire.

Romain DUPEYROU précise que nous sommes en règle sur l'aspect juridique et que la réalisation de cette copie peut être effectuée.

Pour assurer une bonne prise en charge de cette demande, le service Vie participative a rencontré Mme Laurence Lamy, directrice des musées Bernard d'Agesci et Donjon de la Communauté d'Agglomération du Niortais, qui accompagne ce projet pour les aspects techniques et artistiques. Une instruction est donc lancée et des devis sont en cours de réalisation.

Les deux vases Louis-Léon Cugnot: Sur ce sujet, la commission revient sur une demande du conseil de quartier de longue date, à savoir le devenir des vases Cugnot, initialement présents sur la Brèche. Le rapporteur nous rappelle que ces vases sont dans un mauvais état et nécessitent une restauration. Cependant, la rénovation de ces vases nécessite des crédits dont le conseil de quartier ne dispose pas.

Ainsi, la seule solution afin de financer cette rénovation serait la recherche de mécénat.

Il est à souligner que Laurence Lamy a réalisé les recherches administratives et juridiques relatives à ces deux vases. Ils sont en propriété de l'Etat. Ils ont tous les 2 un numéro d'inventaire. Ils sont gérés par le Centre national des Arts Plastiques. Une convention de dépôt est en cours de réalisation entre le musée B. d'Agesci et le CNAP pour le maintien de ces deux œuvres à Niort.

- **Projet de signalétique de valorisation du patrimoine historique :** Eugene SUREAU demande où en est le projet de valorisation

Romain DUPEYROU précise que ce projet rejoint le schéma de développement touristique qui rentre dans cette logique de valorisation. Il convient de travailler sur un projet à l'échelle du département afin d'harmoniser la signalétique à l'échelle du territoire.

Niort est donc une ville candidate pour être pilote dans ce dispositif d'harmonisation touristique.

Les conseillers de quartier précisent que l'ensemble des travaux patrimoniaux ont été communiqués aux services de la Ville et que les informations n'ont plus qu'à être affichées sur le terrain.

- Cave située rue Chabot: Le conseil de quartier alerte la municipalité sur le fait qu'il existe une cave du 13^{ème} siècle dans le bâtiment de l'ancienne « maison des artisans » rue Chabot. Cette cave est unique en Poitou-Charentes et il est nécessaire de la protéger. Il alerte donc sur la vigilance à porter lors des travaux de réhabilitation prévus sur le quartier.

3. Commission Animation

Le référent de la commission Cadre de Vie présente les travaux de la commission Animation. Il excuse les deux référentes de la commission animation qui n'ont pas pu être disponibles pour ce conseil de quartier et présente les projets en cours.

Projet des boîtes à livres :

Pour mémoire, la commission Animation envisage d'installer des boîtes d'échange de livres en libre-service sur l'espace public dans le centre-ville. Après quelque temps, le projet va peu à peu évoluer.

En effet, étape essentielle avant de débuter ce projet, le contenant a été trouvé. Ce sont des anciennes boîtes à lettres du groupe La Poste qui vont pouvoir être utilisées pour ce projet.

Cependant, avant d'aller plus loin, des tests techniques sont réalisés afin de voir s'il est possible de customiser ces boîtes.

Suite à cela, un partenariat entre la Poste et la Ville de Niort doit être mis en place.

Une fois l'aspect technique réglé, le conseil de quartier reprendra son rôle et un temps de travail va être mis en place pour définir la suite du projet.

Soirées contes :

Forte de l'expérience de 2016, la commission Animation souhaite renouveler les soirées contes pour 2017 et 2018.

Cependant, contrairement à l'édition de 2016, la commission souhaite travailler en transversalité et avec un ensemble de partenaires

Partant du constat que le centre-ville est riche dans sa diversité, la commission souhaite que ces soirées touchent l'ensemble des populations. Ainsi, le conseil de quartier souhaite travailler avec différentes structures afin de créer du lien entre les habitants du guartier.

• Pour 2017 : Le conseil de quartier souhaite par cette action mettre en avant la mixité et la richesse que celle-ci peut apporter sur un territoire. La notion de vivre ensemble est au cœur du projet.

Un travail de mise en réseau et de partenariat doit être amorcé par le conseil de quartier afin d'organiser une soirée conte multiculturel.

• Pour 2018 : Le Conseil de quartier propose de s'appuyer sur les enfants et donc les écoles pour amorcer ce travail. En captant les enfants, on touche indirectement les parents. Cette démarche vers les écoles devra être entamée au 1^{er} trimestre 2017 afin de déboucher sur une action en 2018.

Romain DUPEYROU, sollicité sur ces propositions du conseil, accepte cette idée et pense qu'elle est tout à fait viable. Cependant, ce projet doit être pensé en corrélation avec le projet pédagogique.

3. Temps fort de la Vie Participative

Romain DUPEYROU évoque deux temps fort qui vont clore l'année 2016 et débuter 2017 :

Comme chaque année, un temps fort de la vie participative aura lieu le Mardi 6 décembre de 18h à
 20h à l'hôtel de Ville- Salon d'Honneur.

Ouvert à tous les conseillers de quartier, cette soirée aura pour ordre du jour :

- Bilan des 2 premières années de la vie participative
- Lancement de la vie participative numérique
- En 2017, <u>les conseils de quartier vont être renouvelés :</u>
 - o Installation de nouvelle instance
 - Election des co-présidents élus et habitants

4. Focus sur quatre projets à la demande du bureau

Jardin des plantes

Le jardin de plantes connaît et va connaître des transformations.

Entre 2014 et décembre 2015 une première phase de travaux a été réalisée :

- Restauration de murets de soutènement
- Engazonnement de la terrasse en calcaire sur la partie haute
- Installation d'une fontaine en haut des jardins

Pour la suite, le service Jardins Espaces Naturels souhaite mener une concertation tout au long des 10 années d'opération de réhabilitation.

Les conseillers précisent qu'il est important que le conseil de quartier soit associé à cette démarche.

Restauration des abords du Donjon – Côté Sèvre

Sources: www.niortagglo.fr/restauration-des-abords-du-donjon

« Les fouilles archéologiques réalisées en 2012 au pied du Donjon de Niort, côté Sèvre, ont mis à nu ses fondations. On a pu ainsi se rendre compte qu'une partie du piton rocheux, sur lequel l'édifice est assis, nécessitait des travaux préventifs de consolidation.

Le chantier, mené par la Communauté d'agglomération du Niortais, a démarré en avril 2016. La durée estimée de ces travaux est de huit mois. Les opérations vont consister à perforer le rocher pour y enfoncer des tirants métalliques, qui seront ensuite scellés dans du ciment. Dans le même temps, des travaux de restauration de la façade ouest du monument (toujours côté Sèvre) seront effectués : réfection de joints et remplacement de quelques parements en pierre de taille.

Ce chantier achevé, la Ville de Niort interviendra à son tour pour procéder à l'aménagement de l'ancienne basse-cour, la cour située en contrebas de la plateforme rocheuse. Cet espace, qui s'ouvre aujourd'hui sur le quai de la Préfecture, était à l'origine fermé par des murailles (courtines). Au XVe siècle, il a abrité des écuries et plus tard un arsenal (salle d'armes, magasin d'artillerie et magasin aux poudres).

L'aménagement, conçu par l'architecte en chef des Monuments historiques, François Jeanneau, prévoit la restauration et la mise en valeur des vestiges de la courtine sud (côté escalier), qui ont été dégagés lors des fouilles archéologiques de 2012. L'emplacement de la courtine nord (côté rue Léon-Blum), dont on a retrouvé des traces, sera évoqué par un aménagement paysager. Un talus végétalisé viendra recouvrir l'ancienne basse-cour.

Dès que la terre sera stabilisée, la Communauté d'agglomération du Niortais prendra le relais pour achever la mise en lumière du monument. Le Donjon sera éclairé par des projecteurs à LED, scellés au sol, identiques à ceux qui ont été installés côté place, en décembre 2013 »

Projet rue Tartifume – Friche David

Fermée depuis plus d'une dizaine d'années à la suite du déménagement de l'entreprise à Chauray, la « friche David », située rue Tartifume va évoluer en 2017.

En effet, un projet de l'Immobilière Atlantic Aménagement (ex-SA-HLM) a été validé et va voir le jour en 2017. Il s'agit de la construction de 76 logements et d'un parking souterrain.

Ce bâtiment aura pour vocation d'être une résidence intergénérationnelle. Des logements adaptés aux seniors, mais aussi aux personnes à mobilité réduite en rez-de-chaussée, vont donc être construits. Le permis de construire est consultable en mairie.

5. Point d'informations diverses

• La Poste s'installe au Pontreau

Projet soutenu par le Conseil Citoyen Pontreau-Colline St André, un point Poste va ouvrir vers fin 2016 / début 2017 dans l'Intermarché du Pontreau.

Certaines précautions d'usages doivent être éclaircies avant cette ouverture. Un travail est en cours entre La Poste et Intermarché.

Valorisation des cours d'eau

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont,... pour y proposer d'installer une signalisation.

C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion **jeudi 3 novembre prochain**, 18h30 à l'hôtel de ville, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres.

Point sur la fête de la colline

Le référent du groupe de travail « Propreté », et par ailleurs membre du Conseil Citoyen «Ponteau Colline Saint André » propose un retour rapide sur la fête de la colline Saint André. Cette seconde édition a eu lieu le dimanche 9 octobre.

Il évoque une belle journée très agréable pour tous.

Il remercie le CSC Grand Nord pour l'organisation de cette journée. Il remercie plus particulièrement Marc MONNERIE (Coordinateur des Conseils citoyens à la Ville de Niort) pour son aide précieuse et sa très grande implication dans cet événement.

Votre contact :

Pierre FOURNIER Coordinateur Vie participative Direction des Vies participatives 05.49.78.73.46

pierre.fournier@mairie-niort.fr